

Le bulletin d'information de votre Régime supplémentaire de rentes

Notre structure de placement

Il me semble important, peut-être à cause de la grande incertitude autour de la situation économique globale et des inquiétudes qu'elle suscite parfois auprès de nos participants, de faire le point, à ce stade-ci, sur les orientations qui se dessinent au comité paritaire de Fonds de pension du SEVL-SCFP-2815, en regard de l'évolution de notre structure de placement.

Gestion spécialisée

D'abord, un bref historique. Au début des années 2000, nous étions investis en gestion spécialisée, c'est-à-dire que nous avions un gestionnaire par classe d'actifs : obligations, actions canadiennes, actions étrangères et produits spécialisés. Le comité procédait donc lui-même au rééquilibrage entre gestionnaires en fonction de sa politique de placement. Suite au dégonflement de la bulle technologique, nous avons pris une orientation différente. Nous nous sommes mis à la recherche d'un gestionnaire équilibré qui nous créerait un portefeuille composé des différentes classes d'actifs usuels et qui en ferait, lui-même, la répartition. C'est ainsi que nous avons confié la très grande

majorité du portefeuille du Fonds Général à la firme montréalaise Letko Brosseau. Leur feuille de route était impressionnante sur une échelle de temps et elle a effectivement livré des rendements exceptionnels, tout en réduisant nos coûts de gestion de façon significative. En complément, nous avons eu recours pendant un certain temps aux services d'un « hedge fund », que nous avons ensuite remplacé par un gestionnaire d'actions canadiennes chez Jarislowsky Fraser jusqu'en 2006.

Gestion équilibrée

Par la suite, nous avons choisi de nous concentrer davantage sur l'option gestionnaire équilibré et de trouver une deuxième firme qui pourrait remplacer Letko Brosseau, advenant que la situation l'exige. Après examen, notre choix s'est arrêté sur Foyston, Gordon & Payne, de Toronto, à qui nous avons confié un petit mandat, le temps de faire connaissance. Au fil des ans, nous avons apprécié leur travail et développé une relation productive. Récemment, nous avons décidé de leur confier une tranche plus importante de la caisse (20 %). De plus, compte tenu de l'environnement particulier où il y a

beaucoup de volatilité dans le marché des actions et un maigre rendement attendu des obligations, nous avons aussi décidé de rediriger une partie du capital dédié au marché obligataire vers le marché immobilier d'affaires avec, comme partenaire, une filiale de Standard Life (10 %).

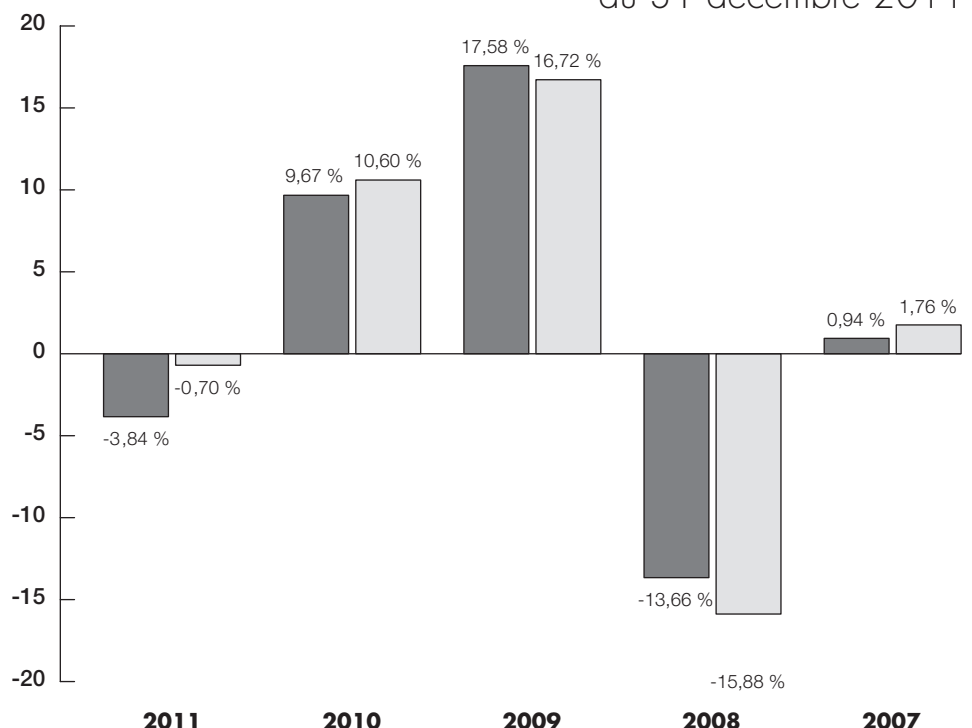
Diversification

Ces décisions sont motivées par la nécessité de mieux diversifier le portefeuille, de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Même s'il est vrai que nos rendements récents ont été plus décevants, nous maintenons une confiance raisonnable dans la stratégie adoptée par nos gestionnaires. Cependant, il est important, avec la dimension actuelle de la caisse, de travailler à réduire le risque et diversifier les sources de revenus. Conséquemment, nous continuerons d'étudier de façon prudente et graduelle des pistes d'amélioration à notre structure de placement.

Jacques Denommé,

président du Comité du RSR - employés de Vidéotron (Ouest)

Rendements globaux bruts du Fonds Général au 31 décembre 2011



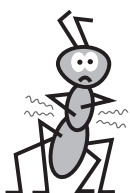
FONDS GÉNÉRAL

Rendement brut du Fonds Général :

-3,84 %

Médiane SAI :

-0,70 %



Fonds Général

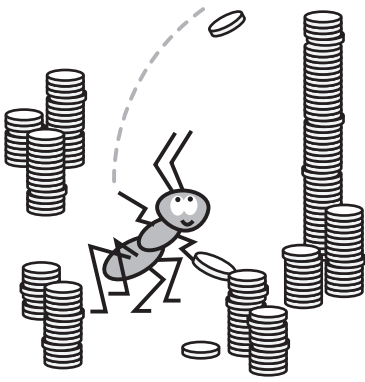


Médiane SAI des fonds équilibrés



Répartition du Fonds

au 31 décembre 2011



Le tableau suivant présente les performances des différents gestionnaires de la Caisse de Vidéotron (Fonds Général).

Répartition %	Classe d'actifs	Rendements 2011 ¹
26,9 %	Letko Brosseau - Revenu fixe <i>Médiane SAI des fonds d'obligations canadiennes</i>	7,06 % 9,28 %
24,5 %	Letko Brosseau - Actions canadiennes <i>Médiane SAI des fonds d'actions canadiennes</i>	-11,98 % - 9,46 %
38 %	Letko Brosseau - Actions étrangères <i>Médiane SAI des fonds d'actions globales</i>	- 6,72 % - 5,28 %
4,9 %	FGP - Revenu fixe <i>Médiane SAI des fonds d'obligations canadiennes</i>	9,68 % 9,28 %
3,1 %	FGP - Actions canadiennes <i>Médiane SAI des fonds d'actions canadiennes</i>	- 3,10 % - 9,46 %
2,6 %	FGP - Actions étrangères <i>Médiane SAI des fonds d'actions globales</i>	- 0,93 % - 5,28 %
100 %	Rendement global du Fonds Général <i>Médiane SAI des fonds équilibrés</i>	- 3,84 % - 0,70 %

¹ Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens.

Survol des rendements des caisses de retraite et des marchés financiers – Année 2011

Fonds équilibrés

Alors qu'en début d'année, plusieurs indicateurs laissaient prévoir une reprise économique, la réalité fut bien différente des attentes. La médiane SAI termine l'année en terrain négatif avec un rendement de - 0,70 %.

Obligations canadiennes

Plusieurs événements économiques et politiques ont contribué à faire régner l'incertitude, incitant ainsi les investisseurs à sécuriser leur capital. La médiane SAI des obligations canadiennes obtient donc un excellent rendement de 9,28 % pour l'année 2011.

1. Au Canada, les taux d'intérêt sur 10 ans ont continué de descendre au 4^e trimestre, pour passer sous la barre du 2 % pour la première fois depuis plus d'un siècle;
2. La Banque du Canada continue de maintenir son taux directeur inchangé face aux risques liés à la crise du secteur bancaire et de la dette souveraine européenne;
3. La Fed est demeurée très expansionniste tout au long de l'année et a maintenu ses taux d'intérêt à court terme près de zéro pour favoriser la reprise économique;
4. Meilleur secteur pour 2011 : Provinciales (+13,2 %) – Pire secteur pour 2011 : Corporatives (+ 8,2 %).

Actions canadiennes

La volatilité du marché canadien a été très forte en 2011 en raison de l'instabilité économique mondiale. La médiane SAI des actions canadiennes termine l'année avec un recul de - 9,46 %.

1. La principale explication du mauvais rendement du marché boursier canadien en 2011 est la chute du prix des matières premières (l'indice S&P/TSX étant composé à près de 50 % de titres reliés aux ressources naturelles);
2. Les secteurs cycliques tels les technologies de l'information, les matériaux, l'énergie et la consommation discrétionnaire connaissent les pires rendements en 2011;
3. Les secteurs des biens de consommation de base, des services aux collectivités et des télécommunications connaissent les meilleurs rendements en 2011;
4. Les grandes capitalisations ont surpassé les petites capitalisations en 2011. À titre d'exemple, l'indice S&P/TSX 60 a obtenu - 9,03 % alors que l'indice S&P/TSX Small Cap a obtenu -16,43 %.

Actions globales

L'économie mondiale a été perturbée tout au long de l'année par les mauvaises nouvelles économiques et géopolitiques. La médiane SAI des actions globales obtient un rendement de - 5,28 % pour 2011.

1. Plusieurs facteurs, dont entre autres les tensions au Moyen-Orient, ont favorisé la hausse du prix du pétrole tout au long de l'année;
2. Aux États-Unis, après les neuf premiers mois de l'année qui indiquaient la possibilité d'une rechute, l'économie semble vouloir reprendre vie au 4^e trimestre. Le rendement 2011 du S&P 500 est le seul indice des pays industrialisés à terminer en terrain positif;
3. On remarque au 4^e trimestre que les données pour la Chine confirment un ralentissement de l'économie et de l'inflation. Les exportations chinoises étant en forte baisse, le gouvernement chinois a assoupli, pour la première fois en trois ans, sa politique monétaire pour stimuler la croissance interne;
4. La crise de la dette européenne continue à présenter le risque premier pour l'année 2012. Une défaillance de la zone euro aurait de grandes répercussions sur les marchés mondiaux.

Indices	Année 2011
DEX Univers	9,67 %
S&P / TSX	- 8,71 %
MSCI Monde - \$ cdn - devises locales	- 3,41 % - 5,49 %
S&P 500 - \$ cdn - \$ US	4,41 % 2,11 %
MSCI EAEO - \$ cdn - devises locales	- 10,16 % - 12,15 %
MSCI EM - \$ cdn - devises locales	- 16,33 % - 12,74 %



Médianes SAI	Année 2011
Fonds équilibrés	- 0,70 %
Obligations canadiennes	9,28 %
Actions canadiennes	- 9,46 %
Actions globales	- 5,28 %
Actions marchés émergents	- 16,08 %



Rendements globaux bruts du Fonds Transition

au 31 décembre 2011



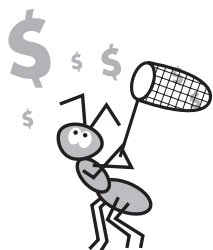
FONDS TRANSITION

Rendement brut du Fonds Transition :

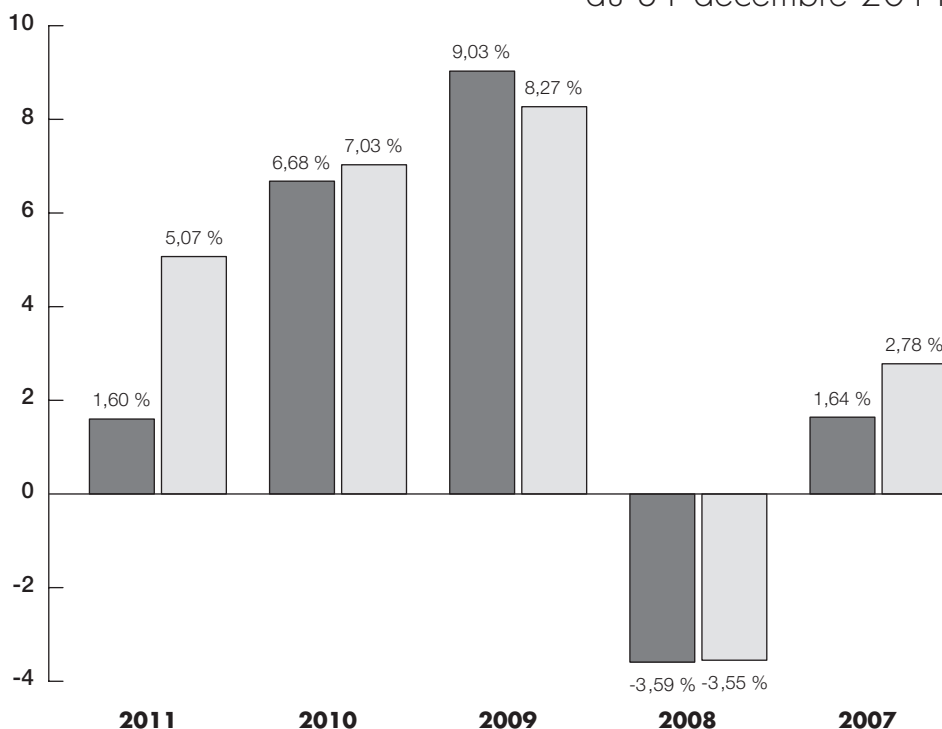
1,60 %

Indice Transition :

5,07 %



Fonds Transition 
Indice Transition 



La projection à la retraite de votre relevé annuel : modification des hypothèses de calcul

par Louis Morrissette

Si vous suivez l'actualité économique, vous avez sûrement noté que les taux d'intérêt sont à leur plus bas. Cela réduit les paiements de votre hypothèque, mais également le rendement de votre caisse de retraite, car 35 % du Fonds Général et 75 % du Fonds Transition sont investis dans des placements dont le rendement dépend des taux d'intérêt.

En tant qu'administrateur de la caisse de retraite, nous sommes mandatés pour préparer les relevés annuels montrant vos cotisations de l'année courante, ainsi que votre part des rendements réalisés par les placements du Fonds dans lequel vous avez investi.

Le relevé annuel contient également une projection de votre prestation de retraite dont le résultat dépend de certaines hypothèses de calcul : taux d'augmentation des salaires, taux de rendement des placements et taux de conversion de votre capital accumulé en rente de retraite.

Compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêt, nous avons jugé important de modifier nos hypothèses de calcul afin qu'elles reflètent mieux le contexte économique actuel. Ces modifications décrites ci-après affectent à la baisse le résultat de la projection de cette année (comparativement à celle du relevé de l'année dernière) :

- Rendement annuel du Fonds Général : 6,25% (au lieu de 6,5 %) par année;
- Rendement annuel du Fonds Transition : 3,5% (au lieu de 4,5 %) par année;
- Taux de conversion en rente : 3 % (au lieu de 4,25 %) par année.

Enfin, le rendement réalisé en 2011 a été inférieur à celui anticipé par les hypothèses utilisées dans votre relevé de l'année dernière. Cela réduira également le résultat de la projection.

Des outils de planification

La Régie des rentes du Québec met à votre disposition un site internet très complet qui répondra à plusieurs de vos questions concernant la retraite.

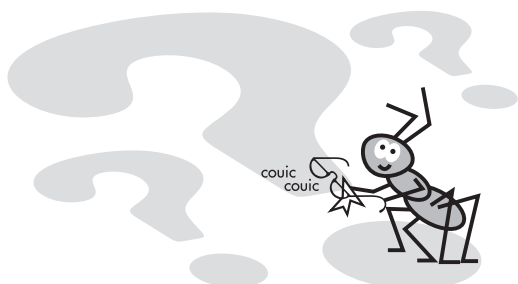
Sous la rubrique *La planification financière de la retraite*, vous trouverez différents outils dont *SimulR* et *SimulRetraite*. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/>



Cours de préparation à la retraite

Le syndicat offre, en collaboration avec le SFCP-Québec, une formation de préparation à la retraite. D'une durée de trois jours, elle s'adresse aux participants de 50 ans et plus qui approchent de la retraite (moins de 5 ans). Elle se donne à raison de deux sessions par année, soit au printemps et à l'automne. Les conjoints sont invités.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site : www.sevl-scfp-2815.com dans les rubriques *Comité de retraite* et *Formation de préparation à la retraite*.





MOT DE L'ADMINISTRATEUR

par Louis Morrissette

Transferts de fonds

La caisse de retraite de votre régime est composée de deux fonds de placement distincts : le Fonds Général et le Fonds Transition. Les comptes des participants sont gérés collectivement à l'intérieur de ces deux fonds de placement et, en tant qu'administrateur, nous sommes mandatés pour comptabiliser distinctement le compte de chaque participant. Le relevé annuel (ci-joint) est le résultat de notre travail de comptabilisation.

De plus, nous sommes mandatés pour calculer la valeur des transferts de fonds, survenant dans plusieurs circonstances : départ, décès, retraite, partage de patrimoine et transfert interfonds. Nous vous présentons, ci-après, notre méthode de calcul des intérêts qui seront crédités sur vos cotisations entre la date de votre dernier relevé annuel et la date du transfert.

1. Règlement du régime

En premier lieu, c'est le règlement du régime qui prévoit, à l'article 2.24, la méthode à utiliser lors du calcul du taux de rendement qui doit être crédité aux cotisations des participants jusqu'à la date du transfert.

En résumé, l'article 2.24 se résume ainsi :

- il prévoit l'utilisation du rendement réel confirmé par le gardien de valeurs (Fiducie Desjardins) dans ses états financiers trimestriels publiés depuis la fin de la dernière année financière;
- lorsqu'un trimestre n'est pas complété, nous utilisons les rendements mensuels déclarés par les gestionnaires du fonds de placement;
- lorsqu'un mois n'est pas complété, nous utilisons les rendements des indices de marché entre le début du mois et la date de notre calcul;
- finalement, entre la date de notre calcul (généralement le milieu du mois) et la date prévue de transfert (généralement la fin du mois), nous utilisons le taux de rendement moyen du fonds des trois dernières années.

2. Sorties de fonds

En second lieu, une fois notre calcul terminé, les demandes de sorties de fonds sont acheminées au gardien de valeurs afin que les fonds soient transférés à l'institution financière de votre choix ou vous soient remboursés (dans le cas d'un petit montant).

Toutes les sorties de fonds et remboursements du mois sont effectués en même temps, à la fin du mois. Tel qu'indiqué ci-haut, les montants versés incluent un rendement moyen pour la période d'environ 15 jours séparant notre calcul de la date prévue du versement. C'est donc dire que, durant cette période, vous n'êtes plus affecté par le rendement du fonds dans lequel vos cotisations étaient investies.

3. Transferts interfonds

Lorsque vous atteignez l'âge de 50 ans, il vous est possible de réduire votre risque de placement en transférant vos cotisations du Fonds Général au Fonds Transition. Il est possible d'effectuer un tel transfert à la fin de n'importe quel mois (voir autre article déjà publié à ce sujet).

Le calcul des intérêts lors d'un transfert interfonds est identique à celui décrit ci-haut dans le cas d'une sortie de fonds. Dans le cas d'un transfert vers le Fonds Transition, c'est donc dire que durant les derniers 15 jours (environ) précédant le transfert, vous n'êtes plus affecté par le rendement du Fonds Général. Vos cotisations commencent à accumuler des intérêts dans le Fonds Transition à partir du 1^{er} jour du mois suivant le transfert.

COMITÉ DE RETRAITE

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

Jacques Dénoimé, président
514 527-4637, poste 224
jacques.denomme@sevl2815.com

Pierre Maltais, vice-président
514 526-9251, poste 3432
pierre.maltais@videotron.com

Guy Gagné
514 527-4637, poste 232
guy.gagne@sevl2815.com

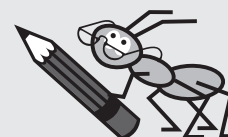
REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

Roxanne Doucet
514 380-6628
roxanne.doucet@videotron.com

Jacinthe Buteau
514 380-7650
jacinthe.buteau@videotron.com

MEMBRE INDÉPENDANT

Bruno Tremblay
514 384-9681



Vous pouvez obtenir de l'information sur votre Régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.

LA CIGALE & LA FOURMI

Une production de **VOX**

Chargé de projet
Pierre Maltais

Graphisme
Julie Pelchat
Lana Leclerc

Révision
Richard Lévesque
Johanne Hodge